

**PROCÈS-VERBAL DE LA 43<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE  
DU CENTRE DE LA NATURE DU MONT SAINT-HILAIRE TENUE LE 12 AOÛT 2017**

---

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE.** À 16 h 35, le président, Luc Robillard, souhaite la bienvenue aux 85 membres présents. Il signale la présence de 4 membres du CA, notamment Charles Gaboury, Hugo Mimée, Mathieu Laperle, Marc-André Guertin et Yves Corriveau comme représentant de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
  
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.** Le projet d'ordre du jour est présenté avec la modification suivante : ajout du point 11 — Présentation du projet d'accès de proximité à la Réserve naturelle Gault. Sur proposition de Yves Corriveau, appuyée par France Bergeron, l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.
  1. Ouverture de l'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour de la 43<sup>e</sup> assemblée annuelle
  3. Adoption du procès-verbal de la 42<sup>e</sup> assemblée annuelle du 13 août 2016
  4. Rapport du président
    - a. Présentation de la directrice de la Réserve naturelle Gault
    - b. Entente avec McGill
    - c. Planification stratégique
    - d. Amélioration de la gouvernance
  5. Rapport de la direction
    - a. Acquisition et protection de milieux naturels
    - b. Travaux dans le piémont et accès de proximité
    - c. Travaux de sentiers sur la Réserve naturelle Gault
    - d. Bilan des nouvelles découvertes (espèces rares et menacées)
  6. Rapport financier 2016-2017
  7. Élection au conseil d'administration
  8. Nomination du vérificateur
  9. Ratification des propositions et actes du CA pour l'exercice 2016 – 2017
  10. Prix d'excellence Alice Johannsen 2017
  11. Varia, commentaires des membres et prix de présence
    - a. Résultat de l'élection
  12. Levée de l'assemblée
  
3. **ADOPTION DU PV DE LA 42<sup>e</sup> ASSEMBLÉE** Sur proposition de François Lespinasse, appuyé par Gilles Arbour, le procès-verbal de la 42<sup>e</sup> assemblée du 13 août 2016 est adopté à l'unanimité.
  
4. **RAPPORT DU PRÉSIDENT.** Luc Robillard, président du conseil d'administration déclare que l'année 2016-2017 été remarquable. Il tient à souligner la protection à perpétuité de plus de 50 hectares de milieux naturels, bien d'autres belles réalisations qui seront communiquées dans le

rapport de la direction. Il annonce que l'ancien directeur de la Réserve naturelle Gault, Gregor Fussmann a été promu à titre de directeur du département de biologie de l'Université McGill. Il a donc présenté avec plaisir sa remplaçante, Virginie Millien, professeure de biologie et curatrice du musée Redpath de l'Université McGill. Elle suit les traces de la fondatrice du Centre de la Nature, qui en 1972 était conservatrice de ce musée, et qui est aussi devenue directrice de la Réserve.

Monsieur Robillard rappelle qu'en mai 2015, le Centre de la Nature a commencé les discussions afin de revoir en profondeur l'entente-cadre qui lie le Centre de la Nature à l'Université McGill jusqu'au 1er juin 2018. Or, le changement à la direction à la Réserve naturelle Gault demande une période de transition. Ainsi, les négociations pour le nouveau contrat devraient débuter sous peu pour se terminer, peut-être en décembre.

Dans le même ordre d'idées, il rappelle qu'à l'hiver 2015, le Centre de la Nature avait amorcé une planification stratégique. L'amorce de cet exercice a questionné sur l'éthique et la gouvernance. Le Centre de la Nature désire revoir les règlements généraux, proposer une politique sur les conflits d'intérêts et améliorer nos outils de gestion. Ainsi, cette année plusieurs chantiers de réflexions seront mis en œuvre pour maintenir souplesse et efficacité. De plus, cet exercice nous permettra de redéfinir les grandes orientations du Centre de la Nature.

Monsieur Robillard souhaite souligner l'amélioration de notre processus de mise en candidature pour le conseil d'administration qui vient de se terminer avec une participation record de 8 candidats. Le Centre de la Nature a aussi instauré un processus de recommandation pour les candidatures afin notamment d'atteindre la parité homme-femme et de favoriser la diversité des compétences.

Cette année en sera donc une de changements, le Centre de la Nature continuera à faire avec cœur son travail tout en saisissant les opportunités et soyons créatifs afin d'assurer le développement du Centre de la Nature de demain.

## 5. **RAPPORT DE LA DIRECTION**

### ***Une année riche de nature !***

Éric Malka, directeur du Centre de la Nature, résume 365 jours de travail par plus de 30 employés et des centaines de bénévoles en 8 minutes.

**Inventaires et connaissances des milieux naturels** : Nous savons qu'il existe plus de 1 000 espèces sur le territoire de la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire. Nos biologistes effectuent annuellement des inventaires en mettant l'accent sur celles qui sont rares ou en situation précaire afin d'en assurer leur protection. Cette année, ils se sont notamment intéressés aux lichens, aux chauves-souris, aux couleuvres et aux plantes vasculaires. Ils ont même répertorié, deux nouvelles espèces de lichen pour le Canada et 6 nouvelles espèces pour le Québec !!! Du jamais vu. Et si on se fie à ces résultats, il semble qu'il y ait encore beaucoup de nouvelles espèces à découvrir.

**Aménagements :** Les travaux d'aménagement de sentiers sur la Réserve naturelle Gault se sont concentrés sur le sentier mauve et sur le sentier orange... et évidemment sur le trottoir de bois. La coupe des arbres dangereux se poursuit. De plus, avec l'agrile qui commence à attaquer nos frênes, on doit s'attendre à ce que ça continue. Nous avons aussi entrepris l'aménagement de sentiers dans le piémont du mont Saint-Hilaire. Ces travaux, réalisés en collaboration avec l'Université McGill, la Ville de Mont-Saint-Hilaire, Développement économique Canada et la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, s'échelonnent sur 2-3 années afin de permettre aux visiteurs de découvrir les milieux naturels du piémont et éventuellement d'accéder à la Réserve naturelle Gault en transport collectif ou actif.

Cet été nous avons entrepris la phase II du remplacement de la passerelle du ruisseau. D'ici l'hiver, nous espérons avoir remplacé plus de 1 000 pieds (dont près de 850 pieds cette année) sur une longueur totale d'environ 1 400 pieds ! Je tiens vraiment à remercier les nombreux donateurs qui ont participé ou participeront à notre campagne « *Une petite planche avec ça ?* » Ce gros coup de pouce nous permet de bâtir une infrastructure beaucoup plus durable et aussi plus écologique que l'ancienne passerelle !

**Protection des milieux naturels :** En ce qui concerne la protection de milieux naturels, de grandes réalisations sont en cours. Depuis quelques mois, 2 propriétés (6 hectares) ont été acquises dans le piémont pour des fins de conservation à perpétuité. De plus, nous sommes à finaliser la plus grande acquisition (16,5 ha) d'un milieu naturel sur le mont Saint-Hilaire depuis que le Brigadier Gault a donné sa propriété à McGill en 1958 ! À ces acquisitions s'ajoutent les désignations de réserves naturelles à venir de plus de 14 hectares. De plus, on devrait pouvoir acquérir un autre milieu naturel de 15 hectares d'ici le mois de février. En quelques mots, on parle plus de 50 hectares de protégé en seulement 12 mois...

Toutes ces acquisitions n'auraient pu se réaliser sans l'appui financier du Fonds vert de la Communauté métropolitaine de Montréal, du gouvernement du Canada, de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et de toutes vos contributions au fonds de protection. Avec toutes ces acquisitions, on s'offre aujourd'hui de gros cadeaux de nature à petit prix, qu'on risque de plus avoir les moyens de se payer si l'on attend trop...

À la suite de la présentation du rapport de la direction, des membres posent des questions...

- Est-ce que les visiteurs devront payer lorsqu'ils emprunteront l'accès de proximité ? Lorsqu'ils entreront sur le terrain de la Réserve naturelle Gault de l'Université McGill, les frais d'accès s'appliquent. Les compteurs de personnes installés dans le secteur ont démontré que la fréquentation en piémont (terrains limitrophes à la RNG) est passée de 60 000 à 120 000 passages par année. Il est souhaité que cet accès reste un accès de proximité pour les résidents et les citoyens. Il n'y a donc pas de stationnement prévu.
- Quels matériaux ont été utilisés pour la restauration de la passerelle ?  
Poutres en aluminium recyclées, cèdres, pieux vissés
- Que deviennent les terrains protégés ?  
Les terrains protégés ont une vocation de conservation. Un suivi des propriétés protégées

## 6. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Éric Malka commente les grandes lignes du budget.

**Une année financière qui nous permet d'investir!** L'année se termine avec des surplus d'opérations qui nous permettront d'investir dans des projets dès cet été. Ainsi, le budget 2017-18 qui vient d'être adopté prévoit l'investissement des surplus de 60 000 \$. Une allocation supplémentaire de 30 000 \$ est prévue pour l'achat de matériaux pour la réalisation de la phase II du trottoir du ruisseau. L'autre montant de 30 000 \$ servira à l'acquisition d'un milieu naturel sur le flanc nord de la montagne. Ces investissements nous permettront d'accélérer la réalisation du remplacement du trottoir de bois et de protéger davantage de milieux naturels !

**L'explication des bénéfices et des surplus.** L'année 2016-17 se termine avec un surplus de 60 660 \$ qui, tel que mentionné, sera investi dès cette année dans 2 projets importants. Cette année, le fonds général augmente de 1,2 % pour atteindre 449 435 \$, car il a été indexé selon l'indice des prix à la consommation afin de ne pas perdre de valeur. Quant au fonds de protection des milieux naturels, grâce à la généreuse contribution de nos donateurs, il passe de 30 384 \$ à 41 402 \$, ouvrant la voie à de nouvelles acquisitions de milieux naturels. Le fonds de gestion, qui sert à payer les dépenses des milieux naturels acquis, demeure à 207 932 \$ puisque nous ne sommes pas propriétaires des milieux naturels que nous avons protégés cette année. Quant au surplus d'opérations, il augmente à 211 802 \$, mais devrait retrouver son niveau actuel (148 000 \$) suite aux investissements prévus cette année.

**Nos revenus et dépenses.** Cette année, les revenus des entrées sont légèrement en baisse, soit 959 950 \$ plutôt que 962 009 \$ l'an dernier. Cette différence est imputée aux travaux sur le Chemin de la Montagne et aux aléas de la météo. Cependant, les cotisations annuelles des membres ont connu une hausse de plus de 14 % pour se chiffrer à 313 237 \$. Au niveau des dépenses, ce sont les salaires qui accaparent la plus grande partie du budget (58 %). En réponse à l'augmentation de la fréquentation, il a été décidé d'accroître les efforts d'aménagement de sentiers et de patrouille, ce qui explique la hausse des dépenses salariales pour les postes de patrouille (17 %) et de maintenance (41 %), suite à l'embauche d'employés supplémentaires.

**Si l'on regarde en avant...** L'amélioration constante de notre santé financière nous permet encore une fois d'accroître nos réalisations. Comme le Centre de la Nature est un OBNL, les revenus et bénéfices sont réinvestis dans notre mission à l'échelle de la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire. En plus de nous permettre d'accroître nos efforts de patrouille et d'aménagement de sentiers, elle nous permet, encore cette année, d'acquérir près de 2 millions de pieds carrés de milieux naturels. C'est l'équivalent de 34 terrains de football de milieux naturels de protégés à perpétuité !

## 7. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Différents membres ont été élus au conseil d'administration du Centre de la Nature en 2017. Avant l'élection le président a présenté le processus ainsi que le comité de mise en candidature. Puisque les règlements généraux du Centre de la Nature ne précisent pas de processus d'élections, le président a présenté un processus à l'assemblée.

### Le rôle du comité de mise en candidature

Dans le but d'améliorer la démocratie participative, ou augmenter le nombre de candidatures qui se présentent pour occuper des postes sur le conseil d'administration. Un comité de mise en candidature a été formé. Ce dernier a émis des critères pour la sélection des nouveaux candidats. Pour l'année 2017, les critères retenus ont été les suivants :

1. Améliorer processus (8 candidats)
2. Parité homme-femme
3. Diversité d'âge
4. Compétences et expérience

À la suite de la réception des candidatures (8 candidats). Le comité devait recommander des candidatures lors du vote à l'assemblée annuelle afin d'améliorer la gouvernance stratégique du conseil. Ces recommandations sont à titre suggestif et l'assemblée est libre de suivre ou non ces recommandations. Les membres du comité de mise en candidature étaient Charles Gaboury, Marc-André Guertin et Luc Robillard.

### Processus d'élection

1. Nomination de Charles Gaboury (secrétaire du conseil d'administration) pour agir à titre de « président d'élection ».
2. Droit de vote : seuls les membres du Centre de la Nature de plus de 18 ans, qui sont membres depuis au moins 60 jours et qui ont obtenu un bulletin de vote numéroté lors de leur inscription peuvent voter.
3. Le comité de mise en candidature présentera les candidatures retenues.
4. Les candidats qui le désirent pourront prendre la parole pour se présenter (1 min. 30 sec.)
5. Un vote secret aura lieu sur un bulletin de vote pour les 2 postes ouverts.
6. Le décompte des votes aura lieu pendant l'assemblée générale. Les résultats seront connus avant la fin de l'assemblée.
7. Le bulletin de vote comprend un premier choix et un 2e choix. Les 2 candidats qui auront obtenu le plus de votes seront élus.
8. En cas d'égalité dans le nombre de votes, le candidat qui aura obtenu le plus de 1er choix sera élu.

Proposé par : Benoit Landry

Secondé par : Jean-Paul Lemarquis

### Présentation des candidats

Marc-André Guertin, membre du comité de mise en candidature, présente et donne la parole aux quatre candidates : Sarah Drolet-Laflamme, Anne Lussier, Josée Prévost, Lucie St-Arneault.

Les membres sont ensuite invités à utiliser le bulletin de vote pour déterminer leurs préférences pour les 2 postes ouverts au conseil d'administration.

### Résultats du vote

Sarah Drolet Laflamme et Anne Lussier sont élues au conseil d'administration du Centre de la Nature.

#### **8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR.**

Le président propose la nomination de G.Blais et Associés comme vérificateurs des rapports financiers du Centre de la Nature. Sur proposition de Yves Corriveau, appuyée par Johanne Émond, il est unanimement résolu de nommer G.Blais et Associés, comptables agréés, à titre de vérificateur pour 2017-2018.

#### **9. RATIFICATION DES RÉOLUTIONS ET ACTES DU CONSEIL DURANT 2016-2017**

Sur proposition de Normand Leduc, appuyée par Michel Robert, il est unanimement résolu de ratifier les résolutions et actes proposés par les administrateurs et officiers du Centre de la Nature depuis la dernière assemblée annuelle.

#### **10. PRIX ALICE JOHANSENN 2017**

Le conseil d'administration a accordé le prix Alice Johannsen 2017 à Gilles Arbour, un bénévole et collaborateur discret. Passionné d'art, de nature et de photographie, il met depuis des années ses passions et son talent à contribution pour la protection des milieux naturels de la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire.

Dès le début des années 2000, Gilles Arbour a contribué à la conservation du faucon pèlerin. Il a passé un nombre incalculable d'heures à la falaise de Dieppe pour documenter la présence et les succès de reproduction de l'oiseau emblème de Mont-Saint-Hilaire.

Pour sensibiliser les citoyens à la protection de cette espèce aviaire, lui et sa conjointe ont fabriqué des marionnettes géantes et composé le conte théâtral de Bourouba et Éden. Bourouba est le gardien de la falaise de Dieppe et il s'entretient avec Éden, le faucon pèlerin, qui lui parle de son espèce et qui remercie les humains d'avoir banni l'usage du DDT et merci particulièrement, les gens de Mont-Saint-Hilaire, d'avoir eu la sagesse de préserver l'aire de nidification de la falaise Dieppe.

Toujours soucieux de mettre l'art au service de la nature, il est un ambassadeur du premier jour de l'exposition à ciel ouvert « Créations sur-le-champ Land art Mont-Saint-Hilaire » qui repose sur le principe de créer une œuvre d'art en pleine nature et composée essentiellement de matières

naturelles. Il collabora au site Internet, il a créé et gère la page Facebook de l'événement et en fait la promotion, et ce, bénévolement.

Plus récemment, c'est par sa participation aux activités de science citoyenne et grâce à sa passion et son talent pour la photo macro qu'il contribue à la conservation des espèces en péril et de la richesse de nos milieux naturels. En effet, depuis quelques années, il documente, photographie (par de magnifiques clichés) et identifie les insectes et arthropodes de la Réserve naturelle du Bois-des-Patriotes. Il va même jusqu'à identifier les insectes qu'on retrouve dans une plante carnivore. Sa curiosité le mène aussi à photographier et identifier les plantes et les animaux qu'il croise au passage.

## **11. COMMENTAIRES DES MEMBRES**

- Un membre s'inquiète de la présence grandissante de cerfs de Virginie à la montagne et se demande l'intention du Centre de la Nature pour le contrôle de leur population. David Maneli de l'Université McGill répond qu'il y a présentement des discussions avec le parc du mont Saint-Bruno et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour faire un inventaire aérien et évaluer les possibilités de contrôle des populations par une chasse spéciale. David Maneli rappelle que l'Université a installé des exclos sur le territoire qui démontrent l'impact des cerfs de Virginie sur la diminution de plantes printanières et les changements de végétation.
- Un membre demande s'il est prévu de créer de nouveaux sentiers à la Réserve naturelle Gault (RNG). David Maneli de l'Université McGill répond qu'il n'y a pas de nouveaux sentiers prévus sur la Réserve naturelle Gault et que la gestion de la fréquentation est un enjeu important sur lequel l'Université souhaite se pencher pour concilier la visite avec la conservation de la Réserve naturelle Gault.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Après l'encan, le président invite les membres au BBQ et leur donne rendez-vous pour la Journée des membres en 2017. L'ordre du jour de la présente réunion étant épuisé, la séance de l'assemblée est levée sur proposition de Mathieu Laperle, appuyé par Yves Corriveau.

Luc Robillard  
Président